

Commune de Treyvaux

Rapport de gestion 2022



Avant-propos

Il s'agit du premier rapport de gestion annuel du Conseil communal, conformément à l'art. 19 de la Loi sur les finances communales (LFCo).

Ce rapport est présenté chaque année, en même temps que les comptes, comme outil d'information pour faire état des principales activités et des évolutions importantes durant l'année écoulée.

LE CONSEIL COMMUNAL

Composition

Le Conseil communal est composé de 9 membres élus pour une législature de cinq ans. En date du 24 avril 2021, le Conseil communal s'est constitué.

Vincent Guillet <i>Dicastère</i>	Syndic <i>Syndicature, administration, information, informatique et protection juridique</i>
Pierre-Joseph Sciboz <i>Dicastère</i>	Vice-Syndic <i>Constructions, aménagement du territoire et environnement</i>
Olivier Girardin <i>Dicastère</i>	Conseiller communal <i>Finances, impôts et assurances</i>
Sylviane Tinguely <i>Dicastère</i>	Conseillère communale <i>Enseignement, formation et accueil extrascolaire</i>
François Yerly <i>Dicastère</i>	Conseiller communal <i>Service des eaux et endiguements</i>
Jeanine Trinchan <i>Dicastère</i>	Conseillère communale <i>Gestion des déchets, forêts, agriculture, police, militaire, protection civile et service du feu</i>
Jean-Claude Bourqui <i>Dicastère</i>	Conseiller communal <i>Sociétés locales, culture, loisirs, bâtiments et conciergerie</i>
Julien Burckel <i>Dicastère</i>	Conseiller communal <i>Service édilitaire, routes et cimetière</i>
Pierre-Louis Ruffieux <i>Dicastère</i>	Conseiller communal <i>Santé, affaires sociales, crèche et accueil familial de jour</i>

Le Conseil communal a siégé à 35 reprises en 2022, et convoqué 2 assemblées communales.

Voici les statistiques des présences aux séances ordinaires du Conseil communal pour 2022 :

77 %	des séances tous les membres étaient présents
17 %	des séances il manquait 1 conseiller/ère
6 %	des séances il manquait 2 conseillers/ères
0 %	des séances il manquait 3 conseillers/ères ou plus

Délégations et réceptions

Durant l'année 2022, le Conseil communal a pris part régulièrement à la vie locale et à la vie des sociétés, aux manifestations sportives ou culturelles.

Ce sont 492 heures de vacations. Dans ces heures de vacations, il n'est pas compté les heures de préparation des séances ainsi que les vacations qui sont directement versées par les différentes associations au sein desquelles les membres du Conseil sont représentés au comité, telles que le Service officiel des curatelles de la Haute-Saraine, le Service social de la Haute-Saraine ainsi que la Crèche Capucine.

Le Conseil communal a rendu visite à 5 personnes à l'occasion de leur 90^e anniversaire et 2 habitantes pour leurs 95 ans. Nous avons organisé le traditionnel souper des jeunes citoyens. 18 jeunes ont atteint leur majorité en 2022, mais seulement 8 ont participé à la soirée. Nous avons également soutenu le traditionnel Noël des Aînés organisé par les Amis de St-Pierre-de-Treyvaux où plus de 120 aînés se sont inscrits.

Le Conseil communal a décidé de soutenir la piscine de Marly par une convention de participation aux charges d'exploitation de la piscine pour un montant de 10 francs par habitant, pendant 10 ans. Nous avons également signé une convention pour l'utilisation de la piscine de Marly pour les besoins scolaires, également pour une durée de 10 ans.

Le Conseil communal s'est également engagé à poursuivre son soutien à la Société des Remontées Mécaniques de la Berra, par une participation de 5 francs par habitant.

Rencontre de Madame la Préfète avec le Conseil communal

Madame Lise-Marie Graden, Préfète de la Sarine depuis le 1^{er} janvier 2022, s'était engagée au moment de son élection à rendre visite à tous les Conseils communaux des 26 communes du district de la Sarine. Sa visite à Treyvaux en juin 2022 lui a permis de présenter aux exécutifs communaux le fonctionnement interne de la Préfecture et sa vision pour le développement du district. En retour, cela a été l'occasion pour les élus-es communaux de présenter les défis actuels et faire état de nos attentes ou besoins.

Cette rencontre a été très enrichissante. Madame la Préfète a souhaité renforcer la vue d'ensemble des communes en mettant sur pied une conférence des Syndiques et Syndics de la Sarine qui siègera pour la première fois en 2023.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Mot du syndic

La gestion et la conduite de ce dicastère demandent toujours plus de disponibilité, afin de répondre aux nombreuses sollicitations engendrées par les rencontres intercommunales. Je passe deux fois par semaine au bureau communal, pour régler les affaires courantes avec l'administration ce qui représente environ deux heures par semaine. Je consacre deux heures le vendredi pour la préparation de l'ordre du jour de la séance hebdomadaire du Conseil communal, que je transmets à tous les membres du Conseil communal au plus tard le vendredi soir. Ceci leur permet de prendre connaissance des dossiers du mardi suivant. Je ne compte pas les heures à lire les documents que l'on reçoit et la préparation des Assemblées communales. Le Syndic doit être à la disposition des concitoyennes et concitoyens, mais aussi de ses collègues du Conseil communal et de tout le personnel. La gestion de ce dicastère comprend des activités très variées et nombreuses. Dans les domaines financiers, techniques et logistiques, le Syndic est souvent sollicité pour échanger des points de vue avec ses collègues. Une vue globale sur tous les dicastères est donc nécessaire. La disponibilité et l'écoute des citoyennes et citoyens sont étroitement liées à la tâche du Syndic et permettent d'échanger des idées sur des domaines aussi nombreux que variés.

Personnel communal

L'administration communale emploie 3 personnes, pour un taux de travail total de 190 %. A l'édilité, nous avons 2 employés pour un total de 200 %.

Nous employons également 3 concierges qui sont engagés à l'heure. Pour l'accueil extrascolaire, ce sont 4 personnes qui se répartissent les heures d'ouverture, selon le nombre d'enfants inscrits. En ce qui concerne la déchetterie, 3 auxiliaires y sont également engagés à l'heure.

Le Conseil communal a marqué en 2022 les 10 ans d'activité de Monsieur Michel Waeber au Service édilitaire. Nous avons eu le départ de notre responsable de l'accueil extrascolaire, Madame Virginie Forney, qui a été remplacée par Madame Sandrine Papaux Perez.

Service officiel des curatelles de la Haute-Sarine

Le Service officiel des curatelles de la Haute-Sarine, qui regroupe les communes de Marly, Pierrafortscha, Bois-d'Amont, Ferpicloz, Villarsel-sur-Marly, Le Mouret et Treyvaux, a traité en 2022 plus de 240 dossiers dont 13 pour Treyvaux.

La situation au niveau du personnel au 30 juin 2022 était de 360 % équivalents plein-temps (EPT) en curatelles et 330 % EPT en administratif. Pour donner suite à la complexité des dossiers et l'augmentation des dossiers, le comité a décidé d'augmenter le pourcentage EPT de 70 % pour les curatelles et de 70 % en administratif.

Naturalisation

La Commission des naturalisations s'est rencontrée 2 fois en 2022 pour traiter un seul dossier. Par la suite, dans son procès-verbal de décision, la Commission a délivré un préavis défavorable.

CONTRÔLE DES HABITANTS

Statistiques 2022

Arrivées	142
Départs	138
Naissances	15
Décès	11

Population au 31.12.2022	1 535
Population masculine	783
Population féminine	752
Population suisse	1 331
Population étrangère	204

FINANCES

Compte de résultats 2022

Les comptes de l'année 2022 peuvent être pudiquement qualifiés de très bons. Le budget prévoyait un bénéfice de 18'425.00 francs, cependant l'exercice boucle avec un bénéfice de 1'541'806.60 francs.

Cependant, pour cet exercice en particulier, passage effectif à MCH2 oblige, il est important de relativiser ce résultat. Effectivement, ledit passage à cette nouvelle méthode comptable nous a obligé à revoir la valorisation du patrimoine de la commune ce qui, pour une partie du résultat, l'embellit.

Lors de cette réévaluation, il en ressort deux principaux groupes :

- Les bâtiments pour 661'000 francs
- Les routes pour 1'692'000 francs

Soit un montant total de 2'353'000 francs.

La somme totale quant à elle est de 2'959'483 francs qui est à amortir sur 10 ans, ce qui représente un bénéfice extraordinaire d'environ 300'000 francs par an.

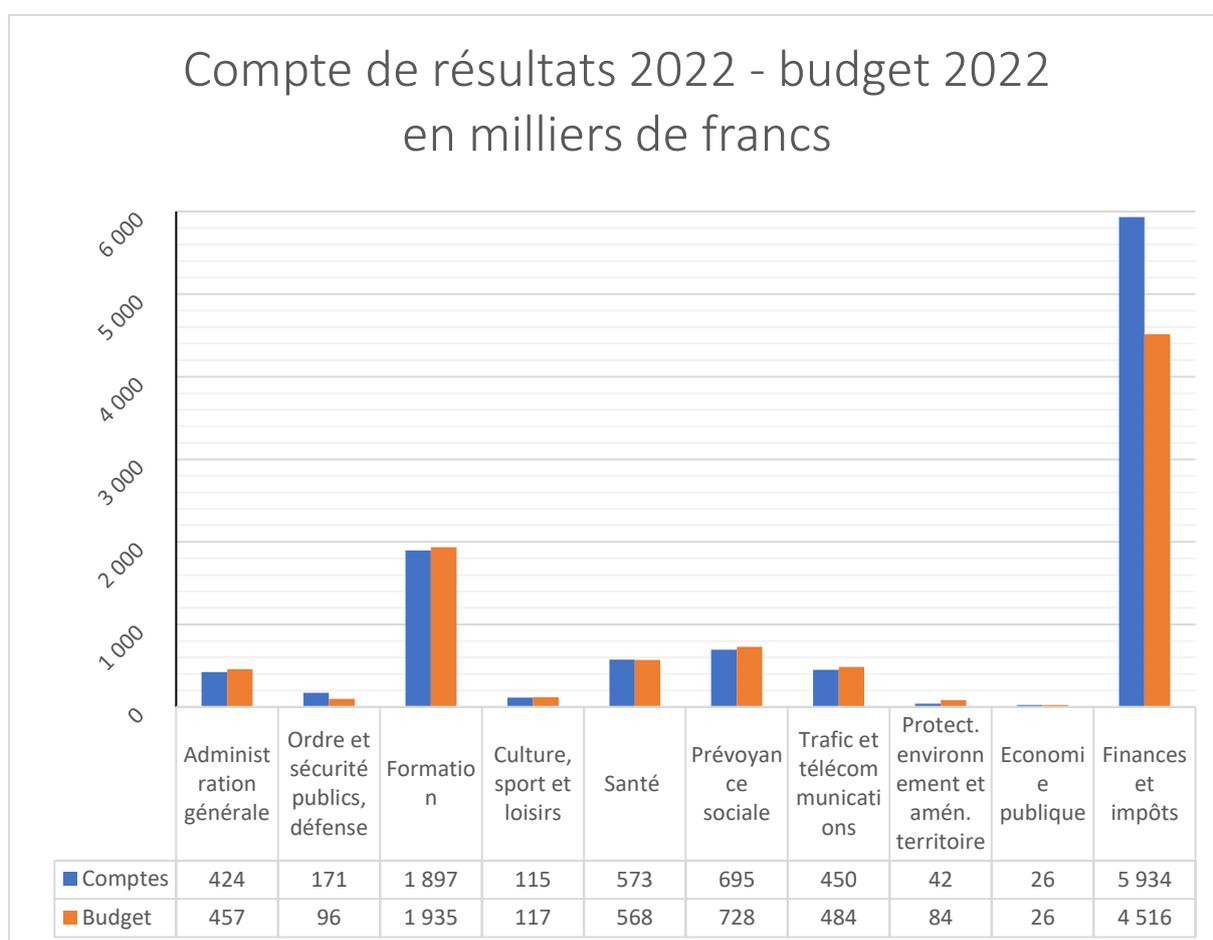
Une autre partie provient d'un résultat extraordinaire de 986'000 francs découlant principalement :

- Des actifs transitoires dictés par MCH2 concernant les impôts des années précédentes pour les personnes physiques / *cpte 9100.4000.10* pour 279'000 francs et pour les impôts sur la fortune / *cpte 9100.4001.10* pour 197'000 francs
- Des revenus des droits de mutations / *cpte 9100.4000.30* pour 336'000 francs

- Des revenus extraordinaires issus de impôts sur les prestations en capital / *cp*te 9100.4000.30, pour un montant de 84'000 francs
- De la provision pour la caisse de pension de l'Etat de Fribourg extournée en 2022 le solde de 90'000 francs en notre faveur provient des charges des CO, SESAM et SPS déjà incluses sous leurs propres comptes.

Le solde final découle également d'une gestion rigoureuse de chaque dicastère.

Nous soulignons également que certaines charges liées et indépendantes de notre gestion ont aussi été moins élevées que budgétisées.



Investissements 2022

- L'alimentation EP secteur Ecorcheventres est terminée, le montant total représente 236'815.75 francs alors qu'il avait été budgétisé 260'000 francs
- L'étude hydrogéologique - source du Moulin, étude étape 1 est terminée le montant total représente 27'633.45 francs alors qu'il avait été budgétisé 40'000 francs
- Concernant les routes AF, l'étape 3 est clôturée et les dernières subventions fédérales ont été reçues, soit 80'400 francs.

Suite à l'introduction de MCH2 au 1^{er} janvier 2023 et selon l'article 15 et 17 de la loi sur les finances communales (LFCO), les tableaux suivants doivent être établis.

Compte de résultats à 3 niveaux			
	Comptes 2022	Budgets 2022	Ecart
Charges d'exploitation			
30 Charges de personnel	647'414.95	650'300.00	2'885.05-
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	870'849.25	901'010.00	30'160.75-
33 Amortissements du patrimoine administratif	644'306.45	504'310.00	139'996.45
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	225'834.05	129'750.00	96'084.05
36 Charges de transferts	3'031'401.55	3'188'865.00	157'463.45-
37 Subventions redistribuées	0.00	0.00	0.00
40 Revenus fiscaux	4'919'720.90-	3'907'300.00-	1'012'420.90-
41 Patentes et concessions	0.00	0.00	0.00
42 Taxes	865'087.50-	730'610.00-	134'477.50-
43 Revenus divers	0.00	0.00	0.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	37'362.25-	0.00	37'362.25-
46 Revenus de transferts	815'974.10-	737'900.00-	78'074.10-
47 Subventions à redistribuer	0.00	0.00	0.00
Résultat provenant des activités d'exploitation [REX]	1'218'338.50-	1'575.00-	1'216'763.50-
34 Charges financières	110'290.96	121'560.00	11'269.04-
44 Revenus financiers	129'904.91-	138'410.00-	8'505.09
Résultat provenant des financements [RFI]	19'613.95-	16'850.00-	2'763.95-
Résultat opérationnel [ROP = REX + RFI]	1'237'952.45-	18'425.00-	1'219'527.45-
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00
48 Revenus extraordinaires	303'854.15-	0.00	303'854.15-
Résultat extraordinaire [REO]	303'854.15-	0.00	303'854.15-
Résultat total du compte de résultats [= ROP + REO]	1'541'806.60-	18'425.00-	1'523'381.60-

Tableau des flux de trésorerie 2022

Comptes	Libellés	CHF
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
	Résultat annuel	1 541 806.60
33	Amortissement du patrimoine administratif	644 306.45
35	Attributions aux financements spéciaux	225 834.05
45	Prélèvement sur les financements spéciaux	-37 362.25
466	Amortissements des subventions des investissements	-162 171.70
4840	Gain sur vente immobilisation PF	-12 250.00
489	Prélèvement sur les capitaux propres	-295 248.35
101	Augmentation (-) / Diminution (+) des créances	2 352 681.00
102	Augmentation (-) / Diminution (+) des prêts à court terme	0
104	Augmentation (-) / Diminution (+) des actifs de régularisation	-2 808 006.85
200	Augmentation (+) / Diminution (-) des engagements courants	45 243.14
204	Augmentation (+) / Diminution (-) des passifs de régularisation	27 514.88
208	Augmentation (+) / Diminution (-) des provisions à long terme	-180 000.00
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		1 342 346.97
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
590	Recettes d'investissement du PA	284 155.10
690	Dépenses d'investissement du PA	-88 693.10
	Recettes d'investissement du PF	210 000.00
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		405 462.00
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
2014	Variation des emprunts CT (+ augmentation / - diminution)	438 153.00
2064	Variation des emprunts LT (+ augmentation / - diminution)	-1 315 426.00
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-877 273.00
Variation des disponibilités et placements à court terme au bilan		870 535.97
Disponibilités et placements à court terme au bilan		
100	Solde au 01.01.2022	742 121.61
100	Solde au 31.12.2022	1 612 657.58
Variation des liquidités		870 535.97

ÉCOLES

Cercle scolaire de Treyvaux

L'école de Treyvaux compte tous les degrés allant de l'école enfantine jusqu'à ceux de l'école primaire (de la 1H à la 8H). De ce fait, l'école de Treyvaux représente un cercle scolaire sur un même site mais dans deux bâtiments séparés.

A la fin 2022, l'école comptait 157 élèves physiques (163 légaux) répartis ainsi :

- 41 élèves physique (41 légaux) pour les classes enfantines répartis dans 2 classes avec une équipe de 3 enseignants
- 116 élèves physiques (122 légaux) pour les classes primaires, répartis dans 6 classes avec une équipe de 14 enseignants.

Le corps enseignant est dirigé par une directrice d'école. Pour les élèves présentant des difficultés scolaires, les solutions intégratives sont privilégiées. Ainsi, avec une aide ciblée et personnalisée, chaque enfant a la possibilité de suivre sa scolarité dans l'école de son village.

Le service de logopédie, psychologie et psychomotricité est proposé aux élèves de la scolarité obligatoire. Ce service a pour objet d'aider les élèves par des examens, des conseils et des mesures de soutien en matière de psychologie et de leur apporter une aide pédagogicothérapeutique par le biais de bilans, de conseils et de thérapie en matière de logopédie et de psychomotricité. Le ou la thérapeute collabore avec les parents, le corps enseignant, le service médico-scolaire et toute personne intervenant auprès de l'élève. Les examens individuels, les mesures de soutien et les traitements sont subordonnés à l'accord des parents. Pour l'école de Treyvaux, les suivis de logopédie et de psychologie sont assurés sur le site de l'école, les séances de psychomotricité ont lieu à Farvagny.

A la fin 2022, au total 39 élèves étaient concernés par un suivi de ce service :

Psychomotricité	6 élèves en suivi
Logopédie	22 élèves en suivi
Psychologie	11 élèves en suivi

Avec la levée des restrictions liées au Covid-19, les élèves de la 6H à la 8H, soit une cinquantaine d'élèves ont eu la chance de participer à une semaine de camp de ski à Grimentz. Les autres activités extrascolaires ont à nouveau pu être organisées. La fête de la clôture scolaire a eu lieu le 7 juillet dans la cour de la grande école.

Accueil extrascolaire

L'accueil extrascolaire est un lieu de vie qui permet aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle. Il a pour but principal d'assurer l'accompagnement des enfants d'âge scolaire (1H à 8H) en dehors des heures de classe et de favoriser leur développement en prenant en considération leurs intérêts et leurs besoins.

A la fin 2022, l'accueil extrascolaire a connu la fréquentation suivante :

Le lundi	21 enfants inscrits en régulier (dont 2 aussi inscrits en irrégulier)
Le mardi	17 enfants inscrits en régulier (dont 6 aussi inscrits en irrégulier)
Le mercredi	l'accueil extrascolaire est fermé
Le jeudi	18 enfants inscrits en régulier (dont 5 aussi inscrits en irrégulier)
Le vendredi	22 enfants inscrits en régulier (dont 4 aussi inscrits en irrégulier)

Sur la semaine, nous avons 16 enfants inscrits en irrégulier uniquement et 5 enfants sur l'année inscrits en dépannage.

Une nouvelle responsable de l'accueil extrascolaire a été engagée à la rentrée 2022. Il s'agit de Madame Sandrine Papaux qui remplace Madame Virginie Forney qui a assumé la fonction de responsable depuis l'ouverture de l'AES en 2017.

Bibliothèque

L'horaire de la bibliothèque scolaire située au rez-de-chaussée de l'immeuble Le Pré de la Maison 11 est le suivant :

Les lundis de 15h00 à 17h30 durant les périodes scolaires

Les livres disponibles à la bibliothèque scolaire sont destinés principalement aux élèves des classes enfantines et primaires. Cependant, tous les enfants âgés de 4 à 16 ans sont les bienvenus.

Les conditions d'abonnement et de prêts sont les mêmes que celles appliquées à la Bibliothèque régionale de Marly.

CULTURE, SPORT, LOISIRS

Sociétés locales

Une nouvelle société s'est jointe à notre Cartel. Il s'agit de la société « The bike yard ». C'est un projet né de l'envie de découvrir et pratiquer le VTT Dirt Jump dans la région. C'est le premier bike park officiel de VTT dans le canton de Fribourg. Il a été inauguré le 15 juillet 2022.

Lors de la saison 2021-2022, la Société de musique a fêté son 120^e anniversaire en organisant le 28^e concours cantonal fribourgeois des solistes.

Pour le 1^{er} août (enfin le 31 juillet plus précisément), Lè Tsêrdziniolè se sont associés au VBC Smile afin d'organiser la traditionnelle fête Suisse !

Culture – Loisirs

Pour leurs dix ans d'existence, le comité du Kokalane avait porté son choix sur trois pièces à l'humour sombre, oscillant entre l'enfantin et le macabre, nommé pour l'occasion « BL BLU BLUTSCH ».

Pour L'Arbanel, l'année 2022 renoue avec la normalité. Avec dix-neuf spectacles au programme et trois créations hors-programme, la diversité était au rendez-vous.

BÂTIMENTS COMMUNAUX ET ENTRETIEN

Bâtiments communaux

Rien à signaler cette année, quelques projets de rénovations sont prévus pour 2023.

Conciergerie

Les heures des concierges se composent de la sorte :

Accueil extrascolaire et bibliothèque	298.75 heures
La Treyjoyeuse	71.50 heures
Grande et petite écoles	1039.45 heures
Halle de gym et vestiaires FC	376.00 heures

CIMETIÈRE

11 personnes de la commune sont décédées en 2022.

Inventaire du cimetière

Lieux de sépultures	Personnes
Columbarium	36
Inhumation	103
Jardin du souvenir	36
Tombes cinéraires	81
Total	256

Travaux réalisés

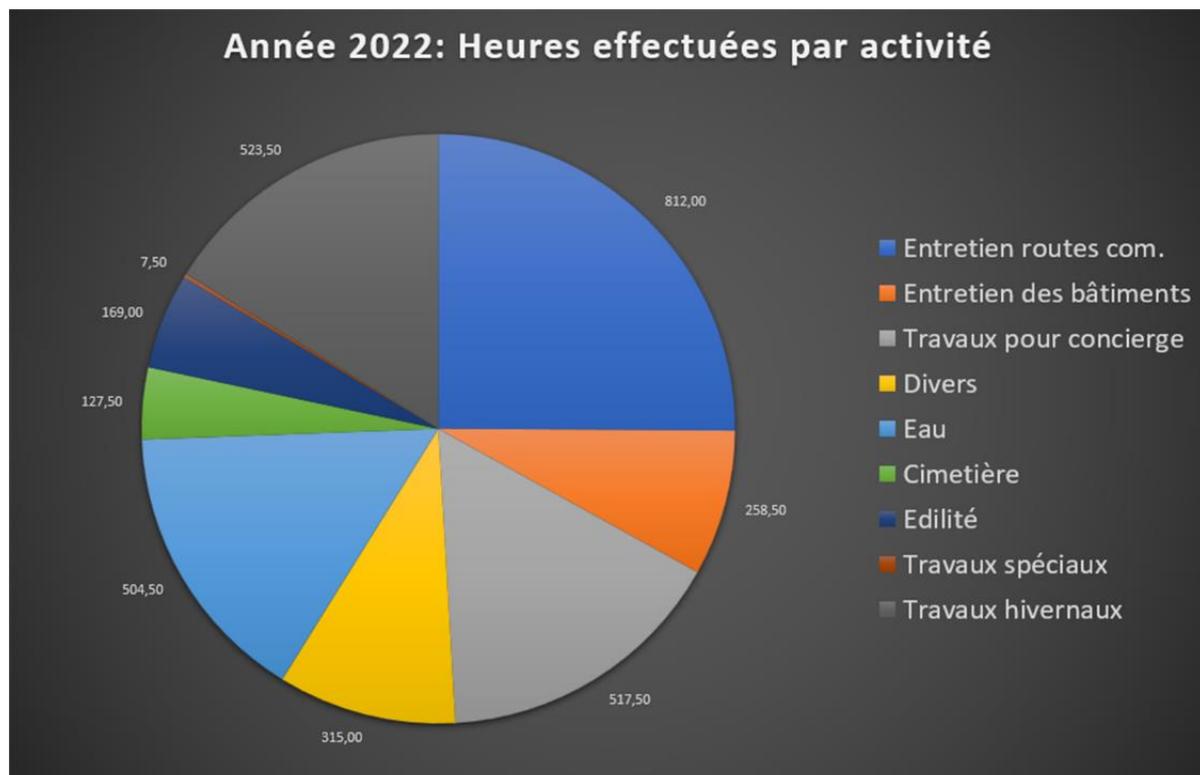
Réalisation du chemin d'accès en pavés menant à la chapelle mortuaire.

ÉDILITÉ ET ROUTES

Edilité

Les tâches effectuées en 2022 :

- Entretien des routes et des chemins communaux
- Entretien des marquages et signalisations
- Entretien des trottoirs et des sentiers communaux
- Service hivernal
- Entretien des fontaines communales
- Gestion de la déchetterie et de l'évacuation des déchets
- Entretien des espaces verts et des bordures de routes
- Entretien des bancs publics
- Gestion et entretien du cimetière



Routes

Mis à part les entretiens courants, aucune réfection de route n'a été effectuée sur l'année 2022.

GESTION DES DÉCHETS

Taxe de base annuelle :

1 personne = CHF 65.-
2 personnes = CHF 130.-
Dès 3 personnes = CHF 150.-

Taxe au poids :

CHF 0.60/kilo

Déchets évacués en 2022 : 516.645 tonnes, dont 111.100 tonnes d'ordures ménagères.

SERVICE DU FEU

La taxe non-pompier est de CHF 100.-/personne/an. Les exemptions sont décrites dans le règlement intercommunal.

Pour 2022, quelques chiffres du Corps des Sapeurs-Pompiers intercommunal (CSPi) Petite-Sarine :

- Nombre total d'interventions : 15 dont 3 sur Treyvaux réparties comme suit :
 - 1 feu de cheminée
 - 1 élément naturel
 - 1 feu de véhicule
 - Soit 4 heures d'intervention sur la commune de Treyvaux
- Nombre total de sapeurs : 67 dont 22 habitants sur la commune de Treyvaux
- Coûts totaux de fonctionnement pour 2022 : CHF 169'101.-
- Participation de Treyvaux : CHF 67'394.-

2022 était la dernière année du CPSi Petite-Sarine. Au 1^{er} janvier 2023, le nouveau Corps de sapeurs-pompiers CSPi Haute-Sarine regroupe le CSPi Petite-Sarine et le Corps des sapeurs-pompiers Le Mouret et environs (CSME).

CHIENS

L'impôt sur les chiens est de CHF 50.-/chien/an.

En 2022, des impôts ont été encaissés pour 120 chiens soit un montant total de CHF 6'000.-.

Cette taxe ne tient pas compte de l'émolument annuel perçu par le canton, actuellement de CHF 100.-/chien, qui est facturé séparément.

Nombre de poubelles à crottes de chiens sur la Commune : 13, réparties selon le plan qui se trouve sur le site internet.

FORÊTS

La Commune de Treyvaux est recouverte de forêts sur 175 hectares s'étendant du bord de la Petite Sarine au sommet du Cousimbert. Ces forêts sont gérées par Forêts-Sarine ; notre secteur no 3 est sous la responsabilité de Cédric Horner.

La Commune de Treyvaux est également membre du Syndicat à buts multiples Flancs du Cousimbert (SBM). Les projets AMIZOM (amélioration intégrale en zone de montagne) sont subventionnés par la Confédération. A ce jour, seuls les routes et les endiguements font encore partie d'AMIZOM car la gestion des forêts a été reprise par Forêts-Sarine en janvier 2020. Les routes forestières que gère le Syndicat sont :

- Route de base du Burgerwald
- Piste du Cousimbert
- Joux-de-Treyvaux
- Belle Cierne
- Creux-des-Pierres
- Combert

AGRICULTURE

On compte 27 exploitations agricoles sur le territoire treyvalien, pour une surface totale de 726 hectares.

Le préposé à l'agriculture, M. Quentin Brodard, s'occupe de vérifier le recensement annuel ; il est à disposition des professionnels pour toutes questions ou renseignements. Il fait aussi le lien entre le Service de l'Agriculture (SAgri) et les exploitants.

DICASTÈRE DES EAUX

Eau potable

Analyses de notre eau potable

Les résultats d'analyses nous montrent la bonne et constante qualité de notre eau.

Diverses fuites sur le réseau

Une recrudescence de fuites sur le réseau de distribution de notre eau potable due en majeure partie à la période de sécheresse provoquant un tassement des terrains a été constatée. Si vous remarquez des indices suspects de fuite d'eau tels qu'accumulation d'eau dans un secteur ou encore des bruits dans les canalisations, merci de nous en informer. Cela peut éviter des pertes d'exploitation d'eau et des dégâts dans les terrains.

Station de traitement / coupures d'électricité

En fin 2022, on nous annonce de probables coupures d'électricité. Nous avons pris quelques mesures afin de garantir un approvisionnement en eau potable dans la commune. L'eau de notre réseau progresse par gravité depuis sa source jusqu'à vos robinets. Les mesures prises sont uniquement pour garantir la qualité de l'eau avec le traitement UV dans la chambre de la Toffeyre.

Consommation d'eau à Treyvaux

Nous avons consommé près de 100'000 m³ durant l'année 2022. Ce qui représente en moyenne 180 litres/jour/personne. Plusieurs exploitations agricoles ainsi que quelques entreprises sont également consommatrices d'eau.

Source du Moulin

Des investigations hydrogéologiques et les forages de reconnaissance réalisés sur l'art. 2'564 de la Commune de Treyvaux, dans le secteur « La Grande-Planche », ont confirmé la présence d'une importante nappe d'eau souterraine contenue dans des matériaux sablo-graveleux perméables, déposés dans un sillon surcreusé dans la molasse.

La nappe se trouve à plus de 25 mètres de profondeur, sous une épaisse couverture de terrains morainiques très peu perméables. La ressource présente une forte pression artésienne, jusqu'en surface. Elle alimente actuellement la source du Moulin émergeant naturellement en rive droite du Ruisseau des Arbagnys.

Les essais de pompage et l'évaluation des conditions d'alimentation de cet aquifère suggèrent la possibilité d'y exploiter un volume annuel d'au moins 750'000 m³. Les débits potentiels aux emplacements de forage sont compris entre 1'000 et 1'500 l/min. La qualité chimique et microbiologique de l'eau brute issue des forages répondait aux normes de potabilité en vigueur pour une eau de boisson. Les investigations ont également démontré l'absence de relations hydrauliques directes et perceptibles entre les eaux souterraines et le cours d'eau à proximité. Au regard de ces caractéristiques, le captage de cette ressource devra nécessairement être réalisé au moyen d'un ou plusieurs puits filtrants verticaux, jusqu'au toit de la molasse.

Les buts étant de pomper cette eau pour la réinjecter dans notre réseau communal. Un complément bienvenu lorsqu'il manque du volume arrivant par gravité dans notre réservoir du Sapalé. Nos sources de la Joux et du Burgerwald sont régulièrement mises en décharge dès que les intempéries sont trop conséquentes, et c'est la vanne du Groupement d'Adduction d'eau Le Mouret et Environs (GAME) qui s'ouvre avec la qualité que l'on connaît. Au cours de l'année 2022, nous avons acheté plus de 40'000 m³ d'eau au GAME au prix de 1 franc/m³, le calcul est vite fait.

Eaux usées / eaux claires

Diverses fuites ou canalisations bouchées un peu pour les mêmes raisons que sur le réseau d'eau potable.

Endiguements

Peu de soucis sur les endiguements cette année.

CONSTRUCTIONS, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE

Au cours de l'année 2022, la commune a reçu 26 demandes de permis de construire. 8 dossiers (2 en zone agricole et 6 en zone à bâtir) étaient soumis à l'enquête publique. La commission d'aménagement les a contrôlés et préavisés. Passé le délai d'enquête de 14 jours, le Conseil communal les a préavisés à son tour et transmis aux différents services concernés de l'Etat, qui les feront suivre à la Préfecture de la Sarine pour la délivrance du permis.

Les 18 enquêtes restreintes ou procédures simplifiées (changement de chauffage, cabanon de jardin, couvert à voiture, ravalement de façades, etc...) ont été traités uniquement par le Conseil communal.

31 annonces pour des installations solaires ont été adressées à la commune. Cela représente plus de 2'300 m² de panneaux photovoltaïques.

AFFAIRES SOCIALES

Service social de la Haute-Sarine - 2022 en chiffres

Durant l'année 2022, le personnel du SSHS (Service Social de la Haute-Sarine) et les membres de la Commission sociale œuvrant pour l'entente intercommunale de la Haute-Sarine ont traité 70 dossiers répartis comme suit :

37 nouvelles situations se sont annoncées au SSHS :

- 18 demandes ont abouti à une aide financière
- 14 demandes ont abouti à une aide administrative et personnelle, ou une orientation
- 5 demandes ont été classées sans suite.

33 dossiers déjà ouverts ont continué à être suivis :

- 22 dossiers pour une aide matérielle
- 11 dossiers pour une aide administrative et personnelle.

L'année 2022 a été marquée par une augmentation des demandes des citoyen-nes liées à un besoin de conseils et d'orientation voire même d'un soutien de longue durée dans les démarches administratives.

Quelles causes conduisent les personnes à s'adresser au Service social ?

Le Service social de la Haute-Sarine a suivi au total durant l'année 2022 40 situations d'aide matérielle.

Fin de droit, chômage	8 situations
Maladies, accidents, hospitalisations	5 situations
AVS, AI, PC	9 situations

Famille monoparentale	0 situation
Revenus insuffisants	14 situations
Toxicomanie, alcoolisme	3 situations
Détention	0 situation
Placement	1 situation

Demandes de remboursement

Une procédure de remboursement est en cours tout au long de l'année. Les nouvelles demandes sont lancées deux fois par année.

Ainsi, en 2022, nous avons suivi 87 dossiers de demandes de remboursement :

- 6 personnes ont remboursé entièrement leur dette
- 48 personnes remboursent régulièrement leur dette mensuellement
- 27 dossiers sont en suspens et attendent d'être relancés, leur situation financière ne s'étant pas améliorée depuis le versement de la dernière aide sociale
- 6 personnes n'ont donné aucune suite à nos courriers
- Aucune réquisition de poursuites engagée

La somme totale des remboursements privés perçus durant l'année 2022 s'élève à plus de Fr. 31'672.00.

Notre service, à son échelle locale, s'engage dans la lutte contre le non-recours à plusieurs niveaux. Un ordinateur a été installé afin de faciliter l'accès au numérique aux usager-ères du service ne possédant pas, pour des raisons de coût, de matériel informatique. Cela permet d'effectuer des démarches administratives et professionnelles en ligne et si besoin avec le soutien des assistantes sociales. Ce poste en libre accès permet de minimiser l'obstacle que représente le numérique pour les personnes précarisées.

Le personnel du SSHS avec le soutien de la Commission sociale a débuté une formation sur la rédaction en langage FALC (Facile à Lire et Facile à Comprendre) et en langage clair. Ainsi, les documents utilisés au sein du service vont progressivement être traduits afin de faciliter leur compréhension.

CRÈCHES

Crèche Capucine - Résumé des activités de l'Association

- Nouvelle responsable pédagogique
- Etude de modification de mise à niveau des subventions communales
- Ouverture d'un deuxième site à Treyvaux au 1er novembre 2022
 - 11 places supplémentaires
 - 4 bébés
 - 7 grands
 - 3,5 EPT

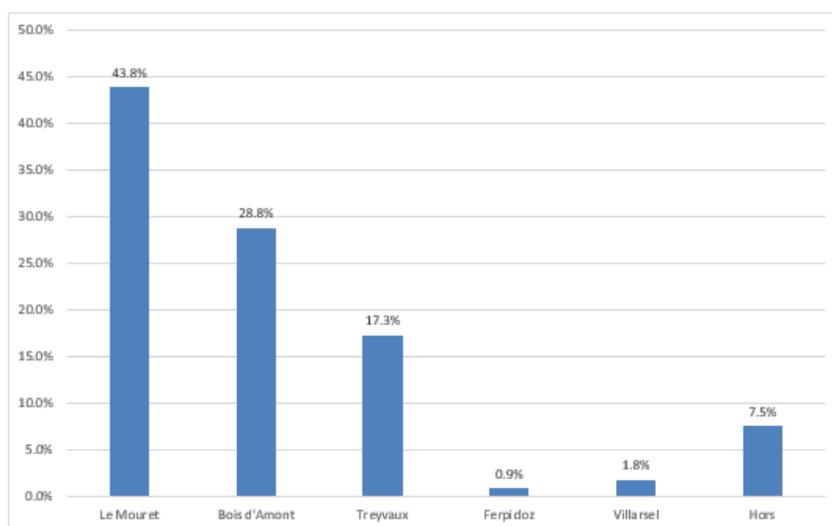
- Mise à jour du règlement d'application
- Mise en place d'un règlement des finances (RFin)
- Mise à jour du règlement de portée générale
- Formation au label APEPO
- Internalisation de la comptabilité

Personnel au 31.12.2022

Direction	Responsable pédagogique	75 %
	Responsable administratif	40 %
Educatrices	6 Educatrices	470 %
	4 Auxiliaires	225 %
Apprenties et stagiaires	2 apprenties (1 ^{ère} et 3 ^e année) 1 stagiaire	
Dame de ménage		30 %
Remplaçantes	2 Educatrices	
	5 Auxiliaires	

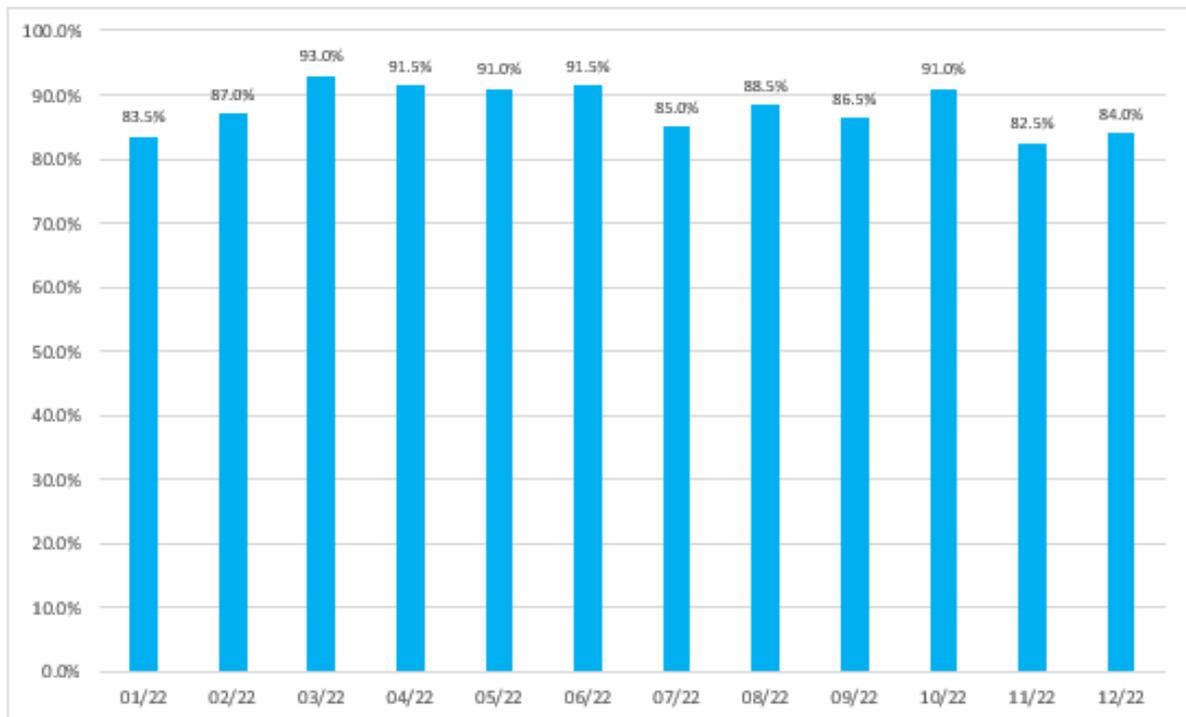


Statistiques - Fréquentation par commune

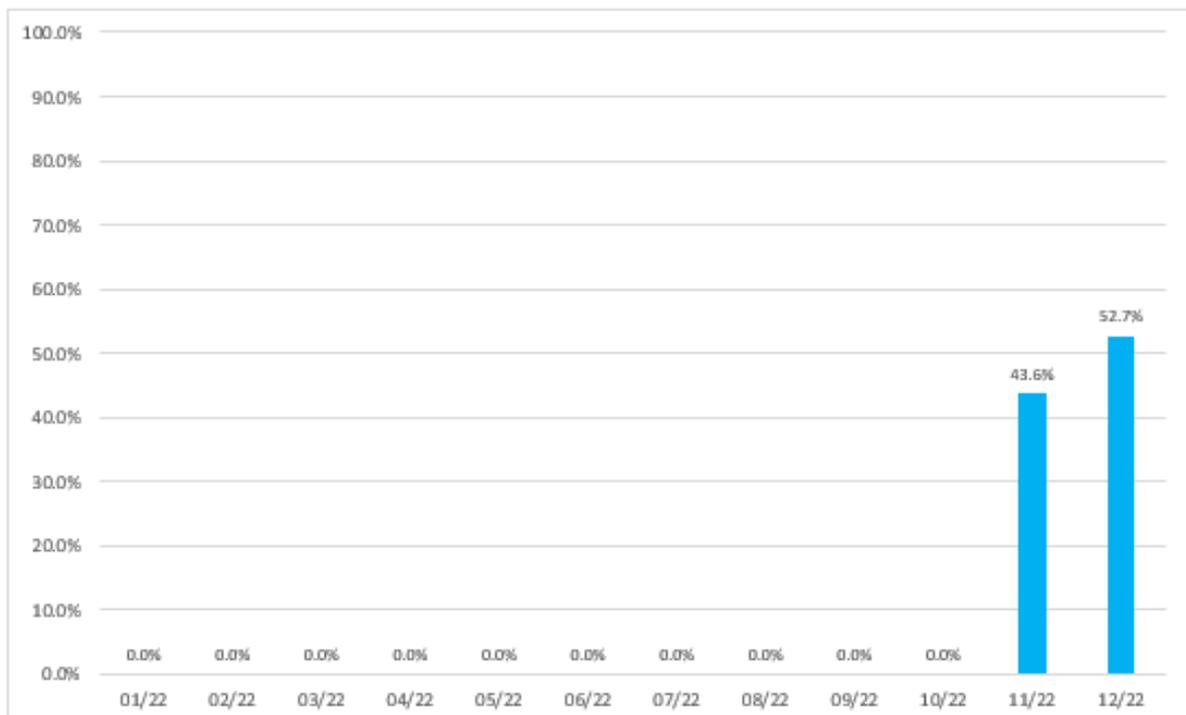




Statistiques - Taux de fréquentation Mouret



Statistiques - Taux de fréquentation Treyvaux



COMMISSIONS COMMUNALES

Commission financière

Président	Sylvain Probst
Membres	Julien Bianchi
	Jacques Biemann
	Raphaël Roulin
	Corinne Yerly

La Commission financière a les attributions suivantes :

- elle examine le plan financier et ses mises à jour
- elle examine le budget
- elle examine les crédits et les éventuels dépassements de crédits nécessitant un vote de l'assemblée communale
- elle examine les actes susceptibles d'entraîner des dépenses dépassant le seuil de compétence du Conseil communal tels que statuts, règlements ou conventions
- elle examine les propositions d'aliénation de biens communaux dépassant le seuil de compétence du Conseil communal
- elle examine les propositions de modification des coefficients et taux d'impôts
- elle examine les règlements ou modifications de règlements portant sur des taxes
- elle prend position sur le rapport de l'organe de révision à l'intention de l'assemblée communale
- elle émet une proposition de désignation de l'organe de révision à l'intention de l'assemblée communale

La Commission fait rapport à l'assemblée communale et lui donne son préavis sous l'angle financier.

En 2022, la Commission financière s'est réunie pour 2 séances.

Commission d'aménagement, des constructions et de l'énergie

Président	Pierre-Joseph Sciboz, Vice-Syndic
Membres	François Yerly, Conseiller communal
	Matthieu Papaux
	Marc Peiry
	Alexandre Rigolet
	Yvan Roulin
	Pauline Roux

La Commission d'aménagement a les attributions suivantes :

- appuie le Conseil communal dans l'élaboration du plan d'aménagement local et l'application de celui-ci
- veille au respect de la législation sur l'énergie conformément à la législation sur l'aménagement du territoire et les constructions.

En 2022, la Commission d'aménagement, des constructions et de l'énergie a été convoquée pour 5 séances.

Conseil des parents

Présidente	Sylviane Tinguely-Dousse, Conseillère communale
Vice-Président	François Kolly
Secrétaire - Caissier	Joël Volet
Membres	Myriam Biolley
	Christelle Bourqui
	Anne-Valérie Monney
	Philippe Andrey
Directrice d'établissement	Joëlle Quartenoud
Représentante des enseignants	Françoise Nicolet

Le Conseil des parents permet l'échange d'informations et le débat de propositions entre les parents, l'établissement et la commune. Il défend les préoccupations des parents et l'intérêt des élèves en général. Il peut remplir des tâches en lien avec la vie de l'établissement. Il peut, après concertation avec la direction d'établissement, organiser différentes actions ou activités auxquelles il participe.

En 2022, le Conseil des parents s'est réuni pour 3 séances ; il a, en plus, organisé le Carnaval et la Clôture scolaire.

Commission des naturalisations

Président	Vincent Guillet, Syndic
Membres	David Baeriswyl
	Sophie Peiry
	Yves Steiner
	Dominique Waeber

*La Commission des naturalisations est l'organe consultatif du conseil communal
Elle a les attributions suivantes :*

- entendre les requérants à la naturalisation afin de s'assurer de leurs intégrations
- émettre un préavis à l'intention du conseil communal.

En 2022, la Commission des naturalisations a été convoquée pour 2 séances.

PYRAMIDE DES ÂGES

